



Livret Environnement

N° 1—La biodiversité

Pourquoi un bulletin « Spécial Biodiversité » ?

Créé en 1985, le terme de biodiversité est une contraction de « diversité biologique » qui représente toute la diversité du vivant ; c'est-à-dire l'ensemble des gènes, des espèces et des écosystèmes.

À l'origine synonyme d'abondance, l'Homme en a fait un synonyme de rareté. Les milieux disparaissent, les espèces s'éteignent et nous en portons la responsabilité.

L'Homme est une espèce capable de se mettre elle-même en danger d'extinction.

Nous sauverons la biodiversité si nous acceptons tous d'en faire partie et de la protéger. Les espèces disparaissent à un rythme entre 100 et 1000 fois plus rapide que celui naturellement attendu.

Adieu biches, hérissons, papillons, abeilles...

Notre sort ne pourra être distinct de celui du reste du vivant.

Penser que seule l'espèce humaine puisse se tirer de ce désordre écologique annoncé et provoqué par l'Homme est la plus monstrueuse erreur d'appréciation que l'on puisse faire...



DANS CE NUMÉRO

Agir pour la Biodiversité	2
Les jardins partagés.....	4
Les cimetières enherbés	4
L'Atlas de la biodiversité... ..	5
Le brûlage à l'air libre	6
Entretenir son jardin	7-8
Trucs et astuces	9



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ : Une nécessité pour envisager sereinement l'avenir de l'humanité.

Chacun d'entre nous entend régulièrement parler des **menaces** qui pèsent sur l'avenir de notre planète. Mais il est bon de rappeler que notre bonne vieille Terre âgée de plus de 4 milliards d'années n'en est qu'à la moitié de sa vie et devrait donc exister encore très très longtemps. Mais, ce dont il faut avoir conscience c'est qu'au moment de sa fin, elle aura peut-être oublié qu'à une période de son existence elle aura été l'hôte de ce qu'on appelle **la vie**. La vie telle que nous la connaissons actuellement. Celle qui, grâce à la présence de l'eau, de l'atmosphère, d'une température convenable, et d'autres conditions favorables est apparue, il y a environ 3,5 milliards d'années. **Cette vie n'a cessé d'évoluer au cours des millénaires.**



Au fil du temps, les êtres vivants se sont modifiés, se sont répartis en espèces végétales, animales ou autres. Certaines ont disparu, d'autres sont apparues.

Il y a très peu de temps (**300 000 ans** c'est très peu si on se réfère à l'âge de la Terre), l'homo sapiens ou « homme moderne », a fait son apparition. Cette nouvelle espèce a trouvé sa place parmi les autres et sa population n'a cessé de croître. Dotée d'une intelligence exceptionnelle, elle a su exploiter pour son développement tout ce que son hôte mettait à sa disposition.

Ainsi, pour se nourrir, se soigner, se loger, se déplacer, communiquer, se chauffer, s'éclairer, l'espèce humaine a cherché de manière continue les meilleures façons d'utiliser les ressources présentes sur la Terre.

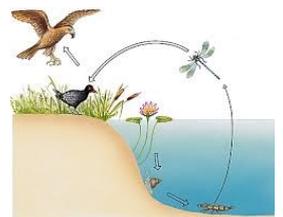
Toujours dans le souci d'améliorer son bien-être, elle a allègrement puisé dans ces ressources, celles-ci **lui paraissant illimitées**. Et dans sa marche vers le « toujours plus », elle n'a eu de préoccupations que pour les espèces vivantes présentant à ses yeux un intérêt pour sa propre existence.

Ainsi, notre espèce, se plaçant au-dessus de toutes les autres, a souvent fait la démonstration de sa capacité à **transformer les paysages et à perturber les équilibres naturels** en un temps record.

Car dans sa quête perpétuelle de progrès pour son espèce, l'Homme a souvent semblé ignorer **qu'il fait partie intégrante de cette Nature** à laquelle il doit son existence. Il s'est longtemps comporté en maître tout puissant capable de dompter celle qu'il croyait être à son service. Même si, depuis plusieurs décennies, des voix s'élèvent pour dire que l'activité humaine contribue grandement à la détérioration de l'ensemble des éléments qui font que la vie est possible sur la Terre, peu de modifications de trajectoire ont été opérées.

Pourtant, ces dernières années, les questions touchant à la préservation de la Nature, semblent préoccuper de plus en plus de monde. La **baisse de la biodiversité et le changement climatique** semblent être devenus des sujets majeurs d'inquiétude pour une bonne partie de la population. La crainte de laisser une planète invivable à nos descendants devient réelle. Il suffit de lire et d'écouter les rapports de nombreuses études scientifiques pour être persuadé qu'il y a du souci à se faire si nos comportements ne changent pas. Et ces changements de comportements doivent venir de tous, décideurs politiques bien-sûr mais aussi simples citoyens.

Savoir qu'**en 25 ans, plus de 75% des insectes ont disparu** doit nous alarmer. Car il faut savoir que **chaque espèce a une utilité** même si celle-ci n'apparaît pas toujours évidente. Pour que la Nature fonctionne harmonieusement, des équilibres doivent être préservés.



Rappelons-nous que chaque espèce ne vit qu'en se nourrissant d'une ou de plusieurs autres espèces vivantes.

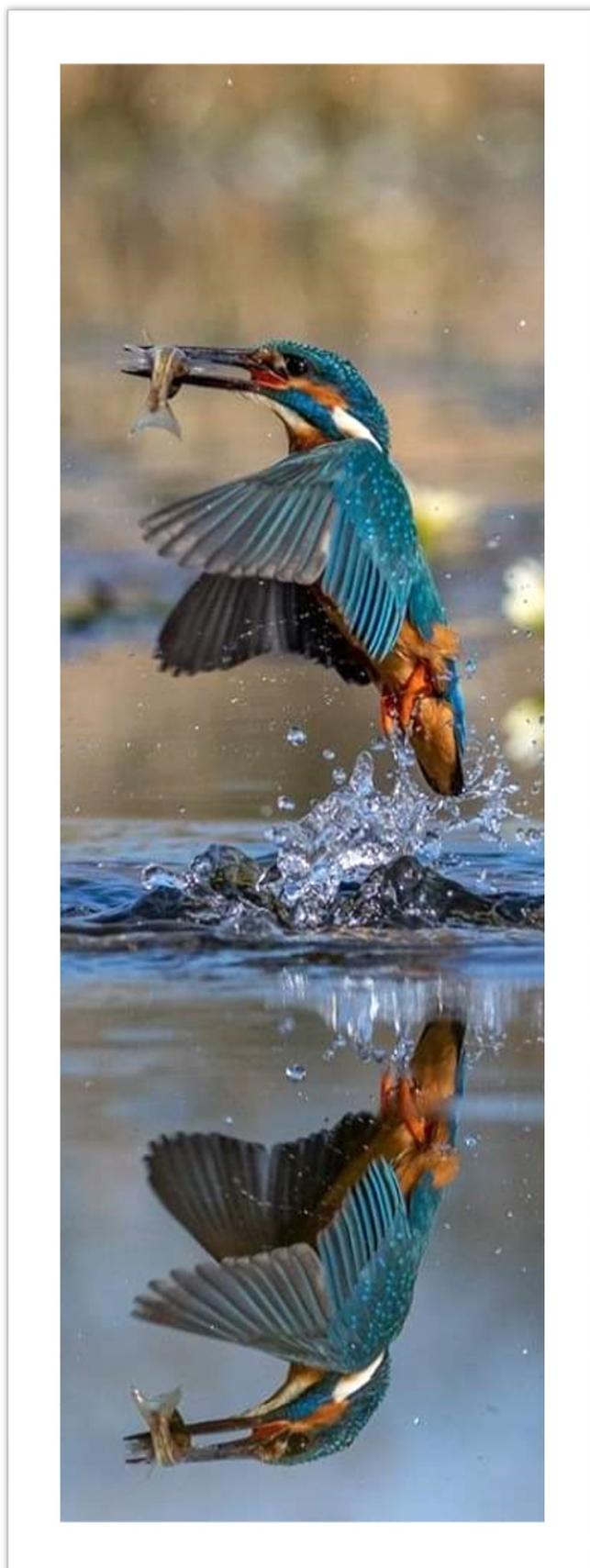
On trouve donc dans la Nature de **nombreuses chaînes alimentaires** liées les unes aux autres. Prenons une chaîne alimentaire toute simple : ***l'herbe est mangée par la sauterelle***, qui ***est mangée par la grenouille***, qui ***est mangée par la buse***, qui, une fois morte, ***est « mangée » par les décomposeurs*** (vers, insectes, bactéries) qui transforment sa dépouille en matière intégrant ***l'humus*** dont se nourrit ***l'herbe***. Chaque espèce constitue un **maillon indispensable** au fonctionnement de toute la chaîne. La disparition de l'une d'elle met en péril l'existence de certaines et occasionne la prolifération d'autres. Dans l'exemple simplifié choisi, si la grenouille disparaît, la buse est privée de nourriture et les sauterelles privées de prédateurs vont proliférer.

Si la notion de chaîne alimentaire est indispensable à la compréhension de la nécessité de préserver la biodiversité, celle d'**écosystème** est tout aussi importante. Pour exister, chaque espèce vivante doit pouvoir ***se nourrir, trouver des refuges protecteurs, respirer, se reproduire***, bénéficier de conditions climatiques favorables... Leur lieu de vie doit donc leur offrir tous ces éléments.

L'écosystème est le nom donné à l'ensemble formé par un milieu naturel et les êtres qui y vivent. Une rivière, un étang, une prairie, une forêt sont des écosystèmes.

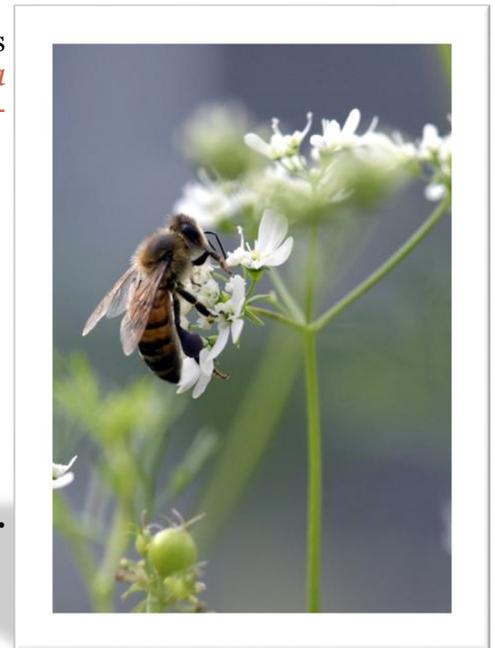
Sur la planète, il en existe des milliers. Et on peut même dire que la Terre est un vaste écosystème. Porter atteinte à la santé d'un écosystème n'est jamais anodin puisque c'est toujours mettre en péril l'existence de nombreux êtres vivants.

Tout le monde veut sauver la planète, mais personne ne veut descendre les poubelles.



L'homme, par ses différentes activités, liées bien souvent à ses projets d'aménagement et de production, a trop souvent tendance à l'oublier. *La baisse de la biodiversité et le changement climatique sont des conséquences de cette négligence.*

La plupart des scientifiques s'accordent à dire que toutes les atteintes portées à tous les écosystèmes par le mode de fonctionnement de l'espèce humaine conduisent à une dégradation des conditions de vie de beaucoup d'espèces vivantes. On peut lire de plus en plus dans les journaux des articles alarmants qui doivent faire réagir. Quelques titres parlent à eux seuls : « **Les oiseaux en déclin vertigineux** », « **60% des animaux sauvages ont disparu en 40 ans** », « **40% des insectes dans le monde sont en déclin** », « **Depuis plusieurs années, la masse d'insectes se réduit de 2,5% par an** », « **Une disparition totale dans moins d'un siècle** », « **Élévation du niveau de la mer de 14 à 80 cm d'ici à 2100.** » ... Tout être humain conscient de la catastrophe écologique qui menace et soucieux de l'avenir de ses descendants doit réfléchir à l'impact qu'a inévitablement son mode de vie sur la nature.



« *La biodiversité brûle, et le monde regarde ailleurs* »

Bien que l'existence de toute cette faune trop méconnue pose parfois des problèmes à notre espèce, *leur éradication de la planète est à proscrire.* Dans l'agriculture, par exemple, on pensait à la sortie de la dernière guerre mondiale avoir trouvé la solution pour se débarrasser de toutes ces petites bêtes ravageuses des cultures. Des remèdes « miracles » sont apparus. Véritables armes de destruction massive, les produits phytosanitaires deviennent incontournables. Rendements meilleurs pour un travail moins difficile. Mais ces traitements issus de l'industrie chimique, **ont des effets secondaires responsables de graves dégâts collatéraux.** On sait maintenant que **l'utilisation massive des pesticides, herbicides et fongicides est en grande partie responsable de la dégradation de la biodiversité.** Et on ne peut plus douter que certains d'entre eux constituent **une menace pour la santé humaine.** Il est donc impératif et urgent de trouver des alternatives à leur utilisation. Ignorer cela est de toute évidence aller vers la disparition de toute une faune.

Insectes, oiseaux, batraciens, reptiles, mammifères, et autres, *tous sont concernés par la menace.* Dans la pire extrémité, la Terre pourrait redevenir, comme à ses débuts, une planète sans vie, **donc sans hommes.** Ce qui ne l'empêcherait pas de continuer à tourner encore longtemps.



Mais, évitons le catastrophisme et gardons une part d'optimisme qui ne peut être de mise qu'en cas d'une *réaction collective de toute l'humanité.*

Alors que faire quand on est un simple citoyen, bien conscient des enjeux et ayant le désir d'agir pour la biodiversité ?

Une solution simple : Inviter autant que possible la Nature chez soi.

À La Roche-Jaudy, comme dans la plupart des communes rurales, une majorité des habitants occupent des maisons individuelles construites sur des terrains plus ou moins grands. On peut donc considérer que chacun a, à sa charge, l'entretien d'un bout de terrain plus ou moins grand. À une certaine époque, pas si lointaine, le potager familial était la règle. Aujourd'hui, c'est **la pelouse au gazon bien vert qui est privilégiée**. Et une certaine idée du **jardin propre** semble guider les pratiques les plus courantes. Ainsi, tondeuses et débroussailleuses sont devenues des outils de base. Pourtant cette notion de propreté s'adressant à des espaces naturels est bien subjective. Car l'entretien de sa parcelle ne devrait pas se résumer à **une lutte permanente contre la nature**. On entend ainsi des propriétaires se plaindre : « ça pousse trop vite, il faut encore tondre, débroussailler, enlever les mauvaises herbes, ... ». Faut-il penser que l'idée dominante est celle-ci : « Plus on laisse de place à la nature plus le jardin est sale. » ? Si c'est le cas, *c'est bien cette façon de penser qu'il faut revoir*. Il est impératif, que chacun apprenne à **observer** la nature, **avec le respect qu'on lui doit** considérant qu'elle est toujours **source de vie et de beauté**. Demandons-nous la raison qu'il y a à qualifier certaines plantes de mauvaises.

Dans le potager, on peut comprendre que les indésirables concurrençant les plantes destinées à la consommation soient qualifiées par jardinier de mauvaises herbes. Mais dans un jardin d'agrément ?

Des règles d'esthétique semblent être admises par une majorité. Difficile de trouver un admirateur du pissenlit !

Domage pour toute une faune qui ne peut trouver **ni pitance ni refuge** dans un terrain où la pelouse, style terrain de golf ou de foot, domine. Pour favoriser la biodiversité, beaucoup d'espaces, quand ils sont assez grands, devraient changer de physionomie tout en gardant un charme visuel certain. Il n'est bien-sûr pas question de demander à chacun de laisser son terrain en friche, mais plutôt de penser à **des aménagements attirant insectes et oiseaux** par exemple. Quand on dispose de suffisamment de surface, on peut aisément imaginer un peu de **prairie fleurie**, des **allées enherbées**, quelques **arbres fruitiers** ou autres, des **buissons**, quelques **petits bosquets**, des **plantes couvre-sol**, des **espèces d'arbres locales**, etc... Encore une fois, l'idée est qu'un **terrain riche en plantes est plus propice à recevoir de la vie** qu'une simple pelouse n'apportant rien à la terre et n'hébergeant aucune faune.

Chacun l'aura compris, le jardinage au naturel consiste à travailler **avec la nature et non contre elle**. Elle est une alliée pour réaliser un beau jardin pour peu qu'on la connaisse et qu'on l'aime.

En conclusion, conscient que **la nature n'est jamais sale** et que **sauvage ne rime pas avec danger**, chacun peut agir en faveur de la biodiversité en faisant de son bout de terrain un **bel espace naturel, agréable, riche en couleurs, en odeurs et en vie**.



De plus en plus de journaux, de revues, de livres, d'émissions de radio ou de télévision, de collectivités, d'associations, en prodiguant des conseils relativement faciles à suivre, incitent chacun à s'inscrire dans une démarche naturelle. *En s'informant correctement, on découvre qu'il n'est pas plus compliqué, pas plus cher, pas plus fatiguant, de travailler avec la nature qu'en luttant contre elle.*



« Agissons pour la biodiversité partout où c'est possible !!! »

Des nids pour hirondelles seront posés prochainement sur tous nos bâtiments communaux, ainsi que des nichoirs pour mésanges et à insectes.



LES JARDINS PARTAGÉS

Vous aimez jardiner, mais vous n'avez pas de jardin...

Vous avez un jardin, et vous êtes prêt à partager votre expérience....

En créant des jardins partagés communaux, nous vous proposons de produire vos propres légumes, de créer et de partager ; mais aussi d'entreprendre des techniques telles que la permaculture...

Renseignements et inscription à la mairie au 02 96 91 36 31 ou accueil@larochejaudy.fr ou auprès de Bernard Frémery au 06 45 23 81 00 ou fremery.22@icloud.com

La disparition des pollinisateurs préoccupe le WWF, qui rappelle qu'1/3 de la production mondiale alimentaire dépend d'eux.



« Remettre de la biodiversité dans mon assiette c'est remettre de la biodiversité dans les champs »

LES CIMETIÈRES ENHERBÉS AU SERVICE DU ZÉRO PHYTO

Pour favoriser le recueillement, le respect et la sérénité de ces lieux, et pour répondre aux impératifs du Zéro Phyto, vous avez sûrement constaté que nos cimetières se sont végétalisés.

Nos agents ont semé une herbe à faible croissance et à faible entretien.



LA ROCHE-JAUDY S'ASSOCIE À LA DÉMARCHE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Un Loup gris, aperçu en 1799, ou encore un Globicéphale noir, petite baleine fréquentant les côtes bretonnes, perdue dans l'estuaire du Jaudy en 1968... Autant d'observations surprenantes relatées par l'Institut national du patrimoine naturel quand on l'interroge sur notre commune !

Il est temps d'actualiser tout ça et de redécouvrir la richesse du patrimoine vivant que constituent les plantes, les animaux et les champignons abrités sur notre territoire. C'est la mission que s'est donnée Lannion-Trégor Communauté en lançant le projet d'Atlas de biodiversité. La Roche-Jaudy s'est associée à la démarche afin de décliner localement cette démarche innovante.

L'objectif est simple : mobiliser les personnes sensibilisées et volontaires pour aller à la recherche et identifier tous les trésors que l'on croise tous les jours dans son jardin ou lors de ses promenades du dimanche.

Proposer aux plus motivés d'entre vous de s'initier ou de progresser dans leurs compétences naturalistes ; chacun apporte sa contribution selon son souhait de s'impliquer et ses disponibilités. Belles découvertes et bonne humeur seront forcément au rendez-vous !

Des animations, des formations ou encore des randonnées sont prévues. Les prochains numéros du bulletin vous tiendront naturellement au courant des dates. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester en mairie ! Si vous êtes dans les starting-blocks ou si vous avez déjà des observations à partager, vous pouvez aussi prendre contact avec Lannion-Trégor Communauté, à l'adresse biodiversite@lannion-tregor.com.

L'opération est basée sur le partage et le volontariat. Si vous souhaitez ouvrir vos terrains et participer aux prospections, merci de nous en faire part !

Au plaisir de vous croiser avec une paire de jumelles ou un filet à papil-

« La Roche-Jaudy recherche des personnes volontaires pour identifier la richesse de notre patrimoine vivant »

« Aucune contrainte, c'est selon le temps que vous disposerez »



Cette Grenouille agile, bien cachée, attend certainement d'être trouvée par un heureux observateur-contributeur !

A VOS AGENDAS !

Les 15 et 16 juin, porte ouverte du jardin de Julie « Culture par Nature », à ker Stephan à Pouldouran

Dans le cadre de la semaine de la biodiversité à La Roche Jaudy et en partenariat avec « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne ».



Le 18 juin, Lannion-Trégor Communauté, La Roche-Jaudy et le Lycée Pommerit propose une **conférence**

« Pour une meilleure connaissance des pollinisateurs sauvages de Bretagne », à 20h à l'Amphithéâtre du **Lycée Pommerit**.

« Les abeilles, les papillons et certaines mouches jouent un rôle majeur pour la pollinisation des plantes sauvages et cultivées ». Violette Le Féon, du Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA), dressera le portrait des espèces les plus communes de la région. Les menaces qui pèsent sur ces insectes ainsi que des façons d'agir en leur faveur seront également présentées. Cette conférence est financée par la région Bretagne.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et polluante d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Le saviez-vous ?

50 Kg DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS ÉMETTENT AUTANT DE PARTICULES QUE 9 800 Km PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE EN CIRCULATION URBAIN, 37 900 Km POUR UNE VOITURE ESSENCE !

« En France, 42 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air et notamment aux particules fines PM 2,5 produites par les activités humaines »

Régulièrement, nous sommes alertés par l'ARS* sur la qualité de l'air en Côtes D'Armor sur les particules fines PM*10. La solution n'est-elle pas de valoriser vos déchets verts chez vous ? Lannion-Trégor Communauté met en place un service de broyage à domicile.



Le forfait de 25€ comprend le transport et la mise en place du broyeur chez vous, ainsi que 30 mn de broyage (4 à 7 m³ selon l'aide apportée). Diamètre maximum des branches : 10cm. Contact : 07 85 33 07 35

* ARS : Agence régionale de santé

« QUE DIT L'ARRÊTÉ DU 2 NOV. 2017 DU PRÉFET DES CÔTES D'ARMOR ? »

Et fixant diverses mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et réglementant l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts dans le département des Côtes d'Armor est abrogé.

à l'ARTICLE 5 : Brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année, qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

à l'ARTICLE 6 : Brûlage des déchets verts agricoles

Le brûlage des déchets verts produits par les exploitants agricoles sont sou-

mis aux dispositions suivantes :

1. **Incinération des végétaux sur pied, herbes et broussailles (Ecobuage et brûlage digéré).** L'usage du feu dans le but de brûler des végétaux sur pied, herbes et broussailles est interdit en tout temps.
2. **Incinération des végétaux coupés (produits de taille, d'élagage, d'émondage...).** Une valorisation de ces produits par une filière bois énergie locale devra être privilégiée. A défaut, l'incinération est soumise à autorisation écrite préalable du préfet.

à l'ARTICLE 10 : Sanctions

Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont passibles des sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier. L'amende peut atteindre 450 €.

« ENTRETENIR SON JARDIN SANS DÉSHÉBANT »

Les méthodes d'entretien des espaces communaux ont évolué de manière à ne plus utiliser de produits phytosanitaires, dans l'objectif premier de préserver la qualité de l'eau. En effet, la réglementation (arrêtés préfectoraux et ministériels, loi Labbé) interdit l'emploi de produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces ouverts au public.



Les services municipaux emploient donc différentes méthodes d'entretien : désherbage thermique ou mécanique, balayage, paillasses...

Cette évolution se traduit

parfois par quelques herbes folles en bordure des trottoirs ou dans le cimetière.

Faut-il le déplorer ? Moins de produits chimiques, c'est un environnement plus sain pour tous.

Une séance de binette pour chacun, mises bout à bout, ça représente des heures d'intervention en moins pour les agents des services techniques, et ça leur laisse davantage de temps pour d'autres tâches.

Dans le passé, laisser de l'herbe ou des pissenlits pousser dans son allée ou devant chez soi pouvait être assimilé à de la négligence ; ce n'est plus le cas pour la majorité de nos contemporains. Accepter quelques herbes folles, ça signifie avant tout se soucier de son environnement, de la qualité de l'eau, de la vie aquatique et marine... et donc au besoin s'affranchir du « qu'en dira-t-on ».

« Prendre du recul vis-à-vis des aménagements et des pratiques fait partie intégrante du jardinage au naturel... pour cela, rien de tel que d'échanger avec d'autres jardiniers, sur des foires aux plantes, auprès d'associations... »



Notre bien-être dépend de systèmes naturels en bonne santé.

En 2019, selon les dispositions de la loi Labbé, les produits phytosanitaires de synthèse ne sont plus accessibles aux particuliers. Seuls les professionnels dotés du certiphyto peuvent les acquérir et les utiliser, dans le respect des homologations. Il est donc plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre les techniques du jardinage au naturel.

Zéro phyto

Chacun peut contribuer à rendre cette évolution pérenne, en tolérant un peu de verdure sur l'espace public, et pourquoi pas en entretenant son devant de porte ou de propriété.

Le WWF* tire la sonnette d'alarme. Dans son rapport « Planète vivante », une étude sur l'état de santé de la planète, l'ONG préconise des mesures ambitieuses sans quoi « la planète court à sa perte ».

* Le WWF ou Fonds mondial pour la nature est une organisation non gouvernementale internationale créée en 1961, vouée à la protection de l'environnement et fortement impliquée en faveur du développement durable.





La fertilisation équilibrée des cultures est un enjeu d'importance pour l'agriculture, et à sa modeste échelle, pour votre jardin. Si les moyens matériels et les enjeux financiers diffèrent entre un champ et un potager, les plantes y poussent de la même manière, et les grands principes agronomiques restent les mêmes : considérer le sol non pas comme un support de culture mais comme un milieu vivant où le végétal semé ou planté doit trouver sa place, et donc nourrir la terre autant que la plante. Les engrais verts peuvent être la clé de voûte d'une fertilisation juste au potager comme au champ.

Aussi efficaces qu'ils soient, ces outils demandent du temps, ce dont vous manquez peut-être. Des allées bien conçues seront plus rapides à entretenir.



Quelques règles essentielles : dimensionnez les cours et allées selon vos besoins réels ; lors de la création d'une allée de gravier, installez un géotextile sous le gravier : cela réduira drastiquement la pousse des plantes ; pour les revêtements meubles, étalez-en une épaisseur suffisante (5 à 7 cm).

Une couche trop fine serait vite incrustée dans le sol et n'empêcherait pas la pousse des plantes. Soignez les bordures de manière à éviter que l'herbe ne gagne sur l'allée.

Auxiliaires, animaux utiles... ainsi sont nommés les animaux qui nous rendent service en éliminant les pucerons, limaces et autres petites bêtes qui grignotent nos semis... Nul besoin d'être un jardinier émérite pour que vos plates-bandes les accueillent ; ces petites bêtes font partie de la faune ordinaire de tout jardin où sont respectés quelques principes élémentaires : conserver quelques espaces un peu sauvages, favoriser la diversité des plantes cultivées ou spontanées, et, bien sûr, ne pas utiliser de pesticides...



OBSERVEZ VOTRE JARDIN

Certaines des plantes qui y sont naturellement abondantes sont des espèces bio-indicatrices, qui peuvent vous révéler que votre sol est particulièrement riche en azote, ou très acide... cela guidera vos pratiques pour offrir les meilleures conditions de croissance à vos cultures.

Si certains insectes se repaissent de vos légumes, d'autres sont des auxiliaires : apprenez à les reconnaître et favorisez-les.

Entretenir son jardin sans désherbant, c'est plus facile... quand il est conçu pour cela ! Des allées bien dimensionnées, avec un revêtement bien choisi, ne nécessitent pas beaucoup d'entretien. De même, des massifs paillés dans les règles de l'art non seulement demanderont très peu de désherbage, mais encore permettront aux plantes de mieux résister au gel ou à la sécheresse.

Expérimentez de nouveaux outils : il existe de nombreux modèles de binettes et des pousse-pousse qui offrent confort et vitesse de travail : à chacun de choisir le sien.

VOUS AVEZ CHEZ VOUS DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DE SYNTHÈSE

Herbicides, insecticides, fongicides, anti-limaces... La loi vous interdit désormais d'employer ces produits et même de détenir ces produits : déposez-les dans votre déchetterie, ils seront éliminés par une filière agréée.

QUELLE QUE SOIT L'OPTION RETENUE,

rappelez-vous que les pissenlits ne sont pas « piétonivores ». No stress si quelques taches vertes égayent votre allée : elles sont l'expression de la vitalité du monde végétal qui nous entoure, avec laquelle il faut bien composer...

TRUCS ET ASTUCES ...



MACERATION D'ORTIE

Renforce les plantes cultivées contre les attaques de pucerons ou acariens. Mettez les plantes fraîches (100 g pour 1 litre d'eau) pendant 12 h (pour une utilisation en curatif) ou 2 à 3 jours (pour une utilisation en préventif). Placez si possible le récipient au soleil. Filtrez. Pulvériser en préventif (avant éclosion des bourgeons et à l'apparition des jeunes feuilles) une macération de 2 ou 3 jours diluée 50 fois. Pulvériser en curatif (en cas d'attaque importante) une macération de 12 h

REUTILISER SES TONTES

Pour moins désherber, déposer régulièrement vos tontes de gazon autour des pieds des arbustes. C'est ce que l'on appelle le paillage.



PURIN D'ORTIE

Engrais azoté à effet rapide. Très utile pour le développement de la végétation et redonner de la vigueur à une plante en état de faiblesse. Désherbant très efficace. Préparation : Remplissez un récipient de plantes fraîches, complétez avec de l'eau de pluie. Couvrir en laissant une légère aération. Remuez chaque jour. Le purin est prêt quand il n'y a plus de mousse. Filtrez. Diluez le purin à 5% pour pulvériser et à 10% pour arroser au pied des plantes.

PURIN D'AIL

Lutter contre le mildiou, l'oïdium mais aussi faire fuir les pucerons. Jeter 3 gousses pelées dans 1 litre d'eau frémissante. Laisser reposer 12 h puis filtrez. Pulvériser sur les feuillages et arrosez le pied des plantes concernées. Ne se garde que 3 jours. Efficace pour supprimer une souche d'arbre. Percez des trous dans la souche, placez-y vos gousses. Effet garanti !

DE LA MENTHE CONTRE LES FOURMIS

Sans chercher à les éradiquer totalement, afin d'éloigner les fourmis d'une plante, planter un pied de lavande ou de menthe à proximité des plantations.

PAS JAPONAIS

Vous pouvez opter pour des pas japonais : des dalles judicieusement positionnées et encaissées dans la pelouse, et voilà une allée piétonne qui ne demandera aucun désherbage !

« Sauver la planète ça ne veut rien dire, il faut dire sauver la vie, celle de nos enfants, de nos petits enfants. Ce n'est pas la planète qui est en danger, c'est l'humanité ».

A lire ... Le temps d'un ouvrage réquisitoire, la romancière Fred Vargas quitte le domaine du polar pour lancer une alerte écologique. Fruit d'un vaste travail de documentation, son livre « L' Humanité en péril » est sorti chez Flammarion



Ce livret a été rédigé par les maires de La Roche-Jaudy : Jean-Louis Even, Hervé Lintanf et Bernard Frémery avec la participation des techniciens au service des espaces naturels de Lannion-Trégor Communauté, Mathieu Bredèche et Maël Le Guen.



Livret disponible sur le site <https://larochejaudy.bzh>

Création de la Commission Communication, avec utilisation de polices économes.
Imprimé en mairie et édité sur du papier recyclé.